

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 17 novembre 2021 de M. Théo Keel: «Parc de véhicules de la Ville de Genève».

TEXTE DE LA QUESTION

Combien de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires composent la flotte de la Ville?

Combien ont des moteurs thermiques, électriques ou hybrides?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le tableau ci-dessous liste au 30 novembre 2021 le parc de véhicules et engins immatriculés de l'Administration hors Service d'incendie et de secours (SIS)*, ce dernier ayant quitté le giron de la Ville de Genève le 1^{er} janvier 2022.

	Thermique		Hybride Essence-électrique ou Diesel-électrique	Électrique	Total
	Diesel ou Essence	Gaz naturel / biogaz			
Voitures de tourisme	60	41	3	5	109
Véhicules utilitaires légers (≤ 3'500 kg)	97	24	-	54	175
Véhicules lourds (> 3'500 kg)	68	3	2	-	73
Engins (machines de travail, chariots de travail, chariots à moteur, etc.)	130	-	-	11	141
Total	355	68	5	70	498
%	71%	14%	1%	14%	

* Les deux-roues et trois-roues (tripoteurs) immatriculés – tous électriques – ainsi que les remorques de travail (par exemple broyeurs à bois, compresseurs, etc.) sont exclus de ce tableau.

Dans le cadre des achats de véhicules et d'engins, la Commission de gestion des véhicules (COGEVE) privilégie les motorisations dans l'ordre suivant:

1. 100% électrique ou gaz naturel/biogaz comprimé (GNC);
2. hybride essence;
3. essence;
4. hybride diesel;
5. diesel.

Jusqu'à présent, les budgets prévisionnels étaient principalement définis pour des véhicules thermiques. Or, le coût d'investissement d'un véhicule électrique (camions, balayeuses, etc.) est, à ce jour, entre 50% et 100% plus cher qu'un véhicule équivalent en version thermique. Il convient de rappeler que, dans les catégories des utilitaires et des engins de travail, les modèles électriques ont commencé à être commercialisés depuis peu de temps. Dans certaines catégories spécifiques (par exemple véhicules utilitaires de 3500 kg à 7500 kg), les configurations souhaitées ne sont souvent pas encore disponibles en version électrique.

Dans la future demande de crédit pour le renouvellement et l'acquisition de véhicules et d'engins de l'administration municipale, qui sera déposée au Conseil municipal en 2022, les budgets prévisionnels seront définis pour que la majorité des véhicules et engins (y compris les camions) de la demande de crédit soient achetés en motorisation électrique. Il sera également prévu que ce crédit d'investissement intègre les montants pour installer les infrastructures de recharge électrique sur les différents sites où sont stationnés les véhicules et engins.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Marie Barbey-Chappuis